

---

Comptes et crédits budgétaires supplémentaires 2021

---

- Conformément à l'art. 30 alinéa 1 lettres d et f LAC, le Conseil municipal délibère sur les comptes annuels de la Commune dans leur intégralité ainsi que sur les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir,
- Vu que l'art. 19 RAC précise que les comptes annuels se composent du bilan, du compte de résultats, du compte des investissements, du tableau des flux de trésorerie, et de l'annexe (dont le contenu est listé à l'art. 28 RAC),
- Vu que l'organe de révision recommande l'approbation des comptes 2021 dans son rapport qui a été transmis au Conseil municipal,
- Vu le rapport de la Commission « Finances et Administration » du 29 avril 2022 ;
- Vu les articles 30, al. 1, lettres d et f, et 107 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi que l'article 20 du règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017.

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 19 oui et 1 abstention (20 votants)

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultats 2021 pour un montant de CHF 34'873'558,90 (dont à déduire les imputations internes de CHF 39'000.-, soit net CHF 34'834'558.90) aux charges et de CHF 34'894'558.90 (dont à déduire les imputations internes de CHF 39'000.-, soit net CHF 34'855'558.90) aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 21'000.-. Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CHF 21'000.- et résultat extraordinaire de CHF 0.-.
3. D'approuver le compte des investissements 2021 pour un montant de CHF 2'841'713,27 aux dépenses et de CHF 69'010,35 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 2'772'702,92.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 79'063'459,69.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 1'076'111.- dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

\*\*\*\*\*

Fonction	Désignation fonction	Nature	Désignation nature	Budget	Comptes	Ecarts
01	Conseil municipal et exécutif	30	Charges de personnel	395'670	414'423	18'753
01	Conseil municipal et exécutif	36	Charges de transfert	0	1'700	1'700
02	Services généraux	30	Charges de personnel	3'486'070	3'514'937	28'867
02	Services généraux	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1'380'980	1'452'760	71'780
11	Sécurité publique	30	Charges de personnel	1'297'210	1'299'178	1'968
14	Questions juridiques	36	Charges de transfert	15'000	23'300	8'300
15	Service du feu	30	Charges de personnel	16'330	16'447	117
15	Service du feu	33	Amortissements du patrimoine administratif	182'088	182'109	21
21	Scolarité obligatoire	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1'548'072	1'625'931	77'859
32	Culture, autres	36	Charges de transfert	67'200	68'300	1'100
42	Soins ambulatoires	36	Charges de transfert	0	11'000	11'000
54	Famille et jeunesse	30	Charges de personnel	4'148'890	4'298'767	149'877
54	Famille et jeunesse	36	Charges de transfert	954'388	1'286'416	332'028
57	Aide sociale et domaine de l'asile	30	Charges de personnel	513'470	543'665	30'195
57	Aide sociale et domaine de l'asile	36	Charges de transfert	314'600	342'995	28'395
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	36	Charges de transfert	253'000	255'559	2'559
71	Approvisionnement en eau	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	20'600	37'076	16'476
72	Traitement des eaux usées	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	67'600	99'613	32'013
73	Gestion des déchets	30	Charges de personnel	116'850	169'948	53'098
73	Gestion des déchets	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	1'390'430	1'417'344	26'914
75	Protection des espèces et du paysage	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	162'000	170'786	8'786
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	189'100	200'380	11'280
77	Protection de l'environnement, autres	36	Charges de transfert	17'786	96'000	78'214
89	Autres exploitations artisanales	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	0	8'641	8'641
92	Conventions fiscales	36	Charges de transfert	443'065	517'583	74'518
96	Administration de la fortune et de la dette	31	Biens, services et autres charges d'exploitation	6'200	7'855	1'655
<b>TOTAL</b>						<b>1'076'111</b>